

Air

Les émissions des différents polluants dans la Loire montrent une activité industrielle mineure dans la pollution produite. Les quantités de polluants émis sont aussi proportionnellement inférieures à la population résidente.

Avec la diminution des concentrations d'ozone en 2021, il n'y a dorénavant plus de dépassement réglementaire relatif à la protection de la santé. En revanche, la valeur pour la protection de la végétation et des écosystèmes est légèrement dépassée avec 2% de territoire soumis à des niveaux d'ozone impactants.

La quasi-totalité de la population de la Loire est concernée par un risque sanitaire en PM2,5 et aussi 63% l'est pour le NO₂.

Pollution

Avec 5 jours en vigilance pollution activés en 2021, dont aucune journée concernant l'ozone, la Loire est restée relativement préservée cette année.

Climat

Les émissions globales de gaz à effet de serre (GES) du département sont en forte baisse depuis 2005.

** Pollens (ambroisie)

La Loire reste relativement épargnée, mais entourée de l'Allier et du Rhône où l'ambroisie est bien installée, sa situation est fragile. Le nombre de jour maximum touché par un risque allergique égal ou supérieur à 3 (sur 5) est proche de 30 au nord du département.



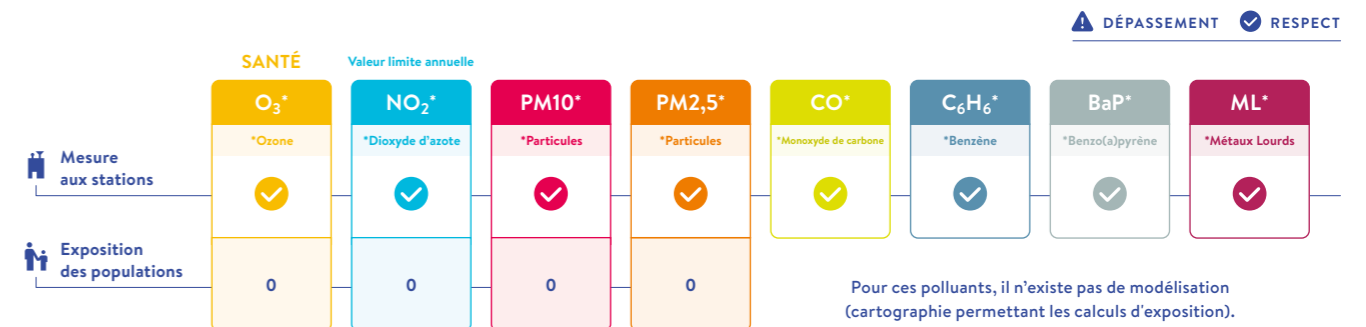
QUALITÉ DE L'AIR ET SITUATION RÉGLEMENTAIRE

La qualité de l'air s'améliore depuis 15 ans et le respect de la réglementation en vigueur est atteint sur de nombreux départements de la région. Néanmoins, cette réglementation est en cours de révision avec un projet de directive européenne qui sera soumis à consultation début 2023. Des seuils plus stricts devraient être appliqués dans les années à venir.

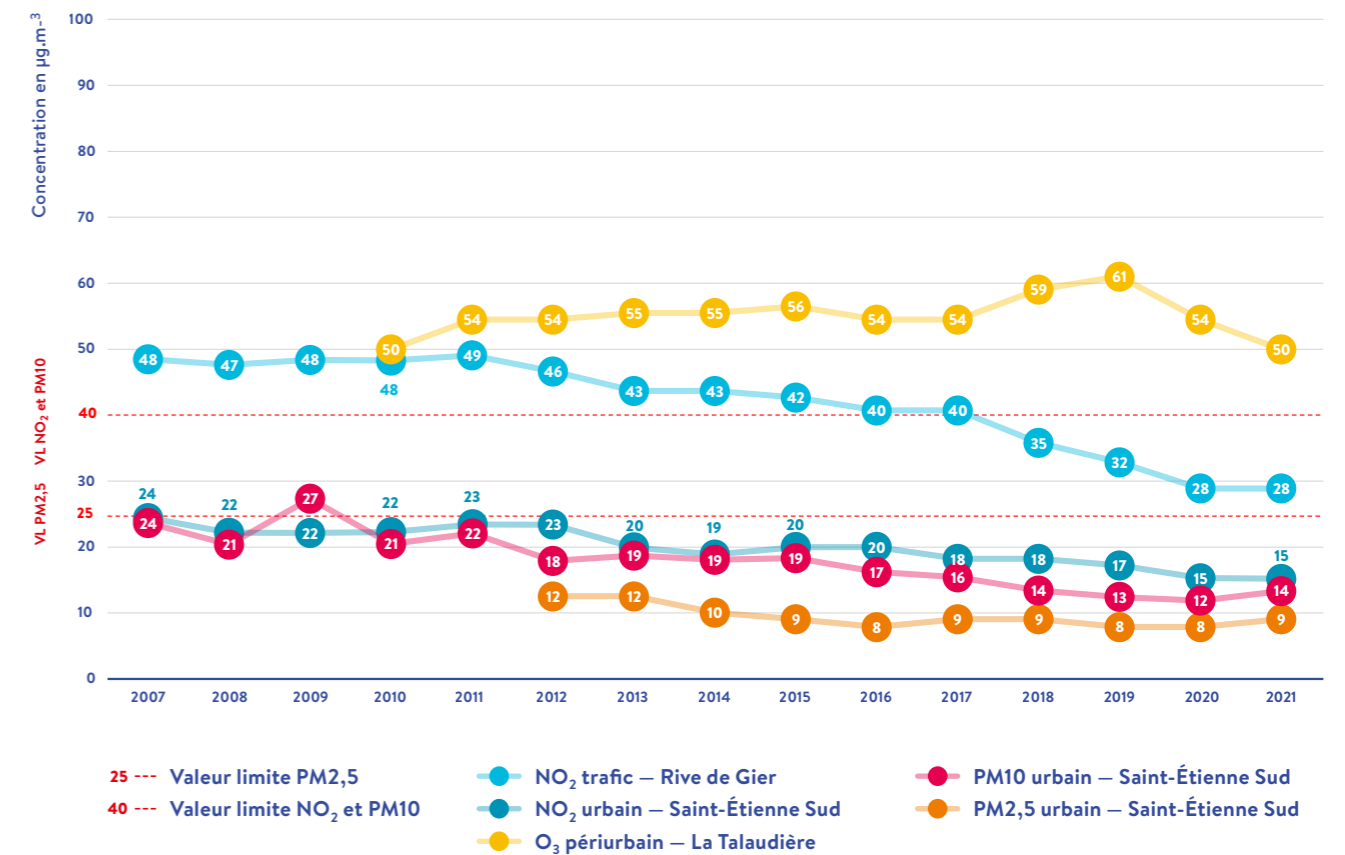
1. DÉPASSEMENTS RÉGLEMENTAIRES POUR LES PRINCIPAUX POLLUANTS

Aux stations de mesure et par modélisation (pour évaluer l'exposition des populations) dans la Loire en 2021

Seul un dépassement mesuré par une station constitue un dépassement avéré entraînant la comptabilisation de la population exposée

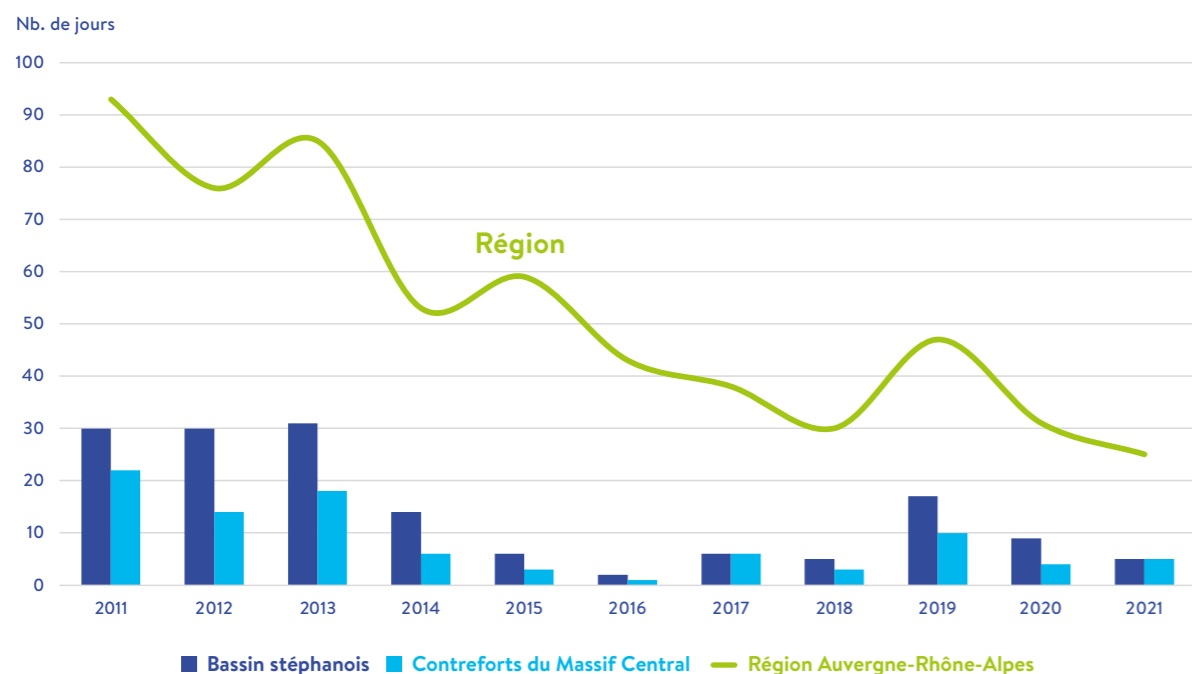


Stations de mesure représentatives du département de la Loire (évolution des moyennes annuelles de 2007 à 2021)

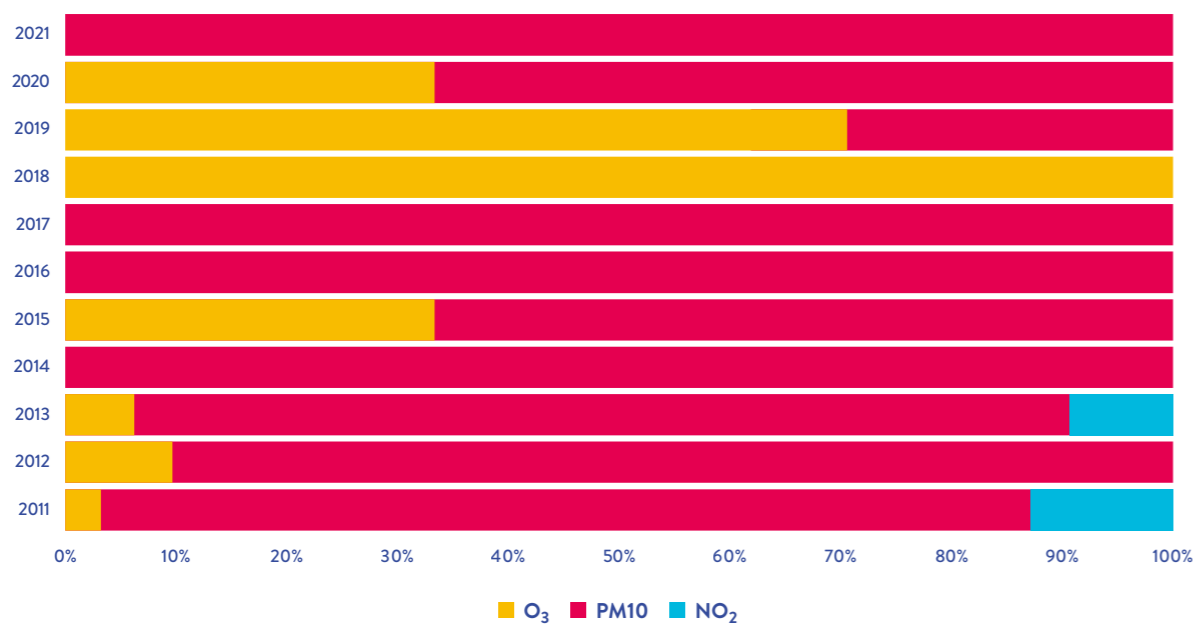


2. EXPOSITION DES POPULATIONS AUX PICS DE POLLUTION

Bilan des épisodes de pollution pour la Loire : nombre de jours d'activation d'une vigilance de 2011 à 2021



Polluants responsables des vigilances pollution dans la Loire de 2011 à 2021

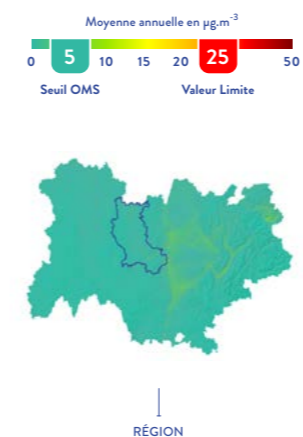


QUALITÉ DE L'AIR ET EFFETS SANITAIRES

La qualité de l'air reste un enjeu sanitaire majeur pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. En septembre 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé a publié de nouvelles lignes directrices sanitaires pour les principaux polluants de l'air. Elles fixent un cap ambitieux pour mieux préserver la santé des populations.

1. EXPOSITION DES POPULATIONS À LA POLLUTION CHRONIQUE

Populations exposées à des dépassements des valeurs recommandées par l'OMS pour les trois polluants principaux dans la Loire en 2021



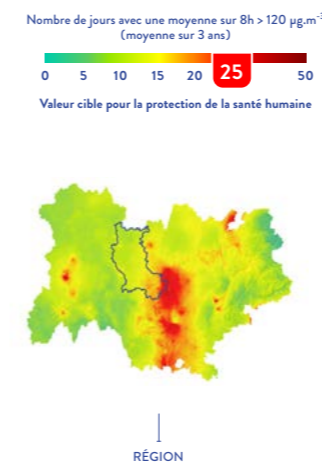
PM_{2,5}

Valeur recommandée OMS

RÉGION 7802000 hab.

LOIRE 757300 hab.

• Saint-Étienne Métropole 404600 hab.



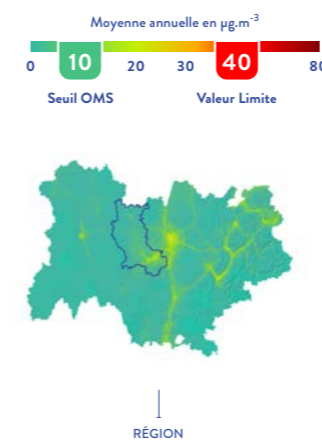
O₃

Valeur cible santé

RÉGION 477200 hab.

LOIRE 16400 hab.

• Saint-Étienne Métropole 1200 hab.



NO₂

Valeur recommandée OMS

RÉGION 4754300 hab.

LOIRE 477600 hab.

• Saint-Étienne Métropole 390300 hab.



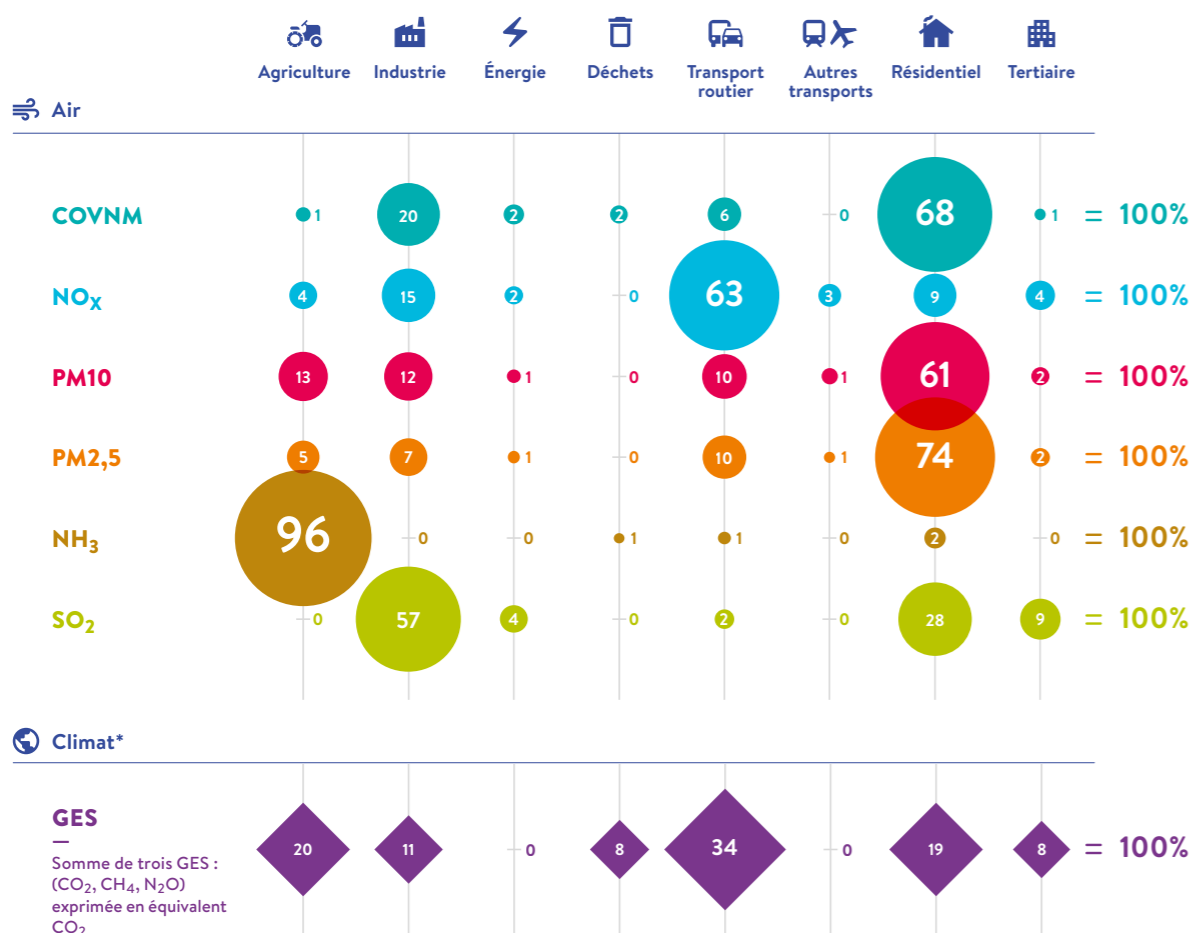
QUALITÉ DE L'AIR ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Polluants de l'air et gaz à effet de serre sont générés par les mêmes activités humaines : transport routier, activités agricoles, industrie et résidentiel. Les enjeux énergétiques sont indissociables de ceux du changement climatique et de la pollution de l'air. L'utilisation d'énergies fossiles entraîne des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre importantes. Une approche transversale air-climat-énergie est indispensable pour appréhender globalement les impacts des activités humaines sur notre environnement. Dans notre région, des objectifs ambitieux de réduction de nos émissions polluantes et des gaz à effet de serre sont promus par le Plan National de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

1. DES ACTIVITÉS HUMAINES À L'ORIGINE DE LA DÉGRADATION DE L'AIR ET DU CLIMAT

Contribution des différentes activités humaines aux émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre (en %) dans la Loire

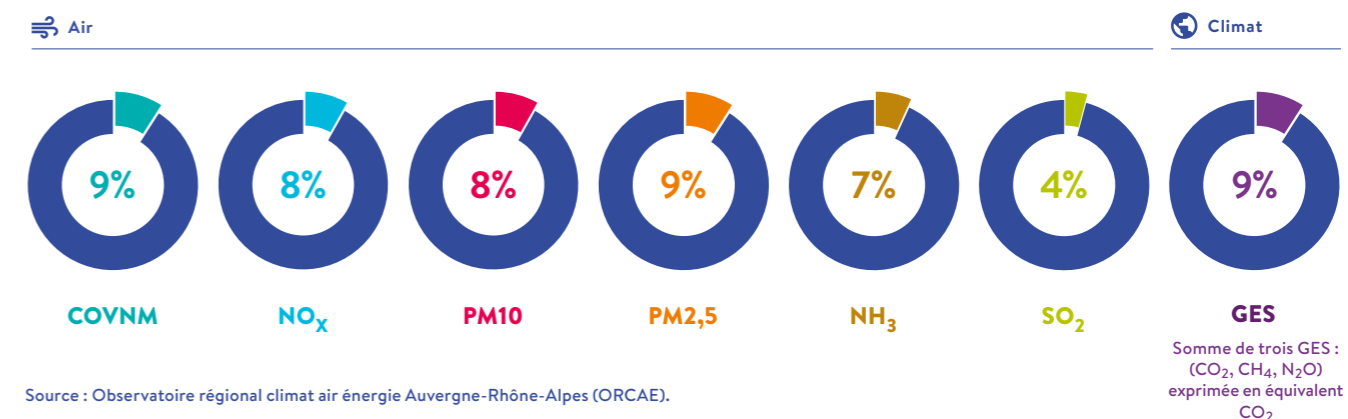
Inventaire v2021 (Données 2019)



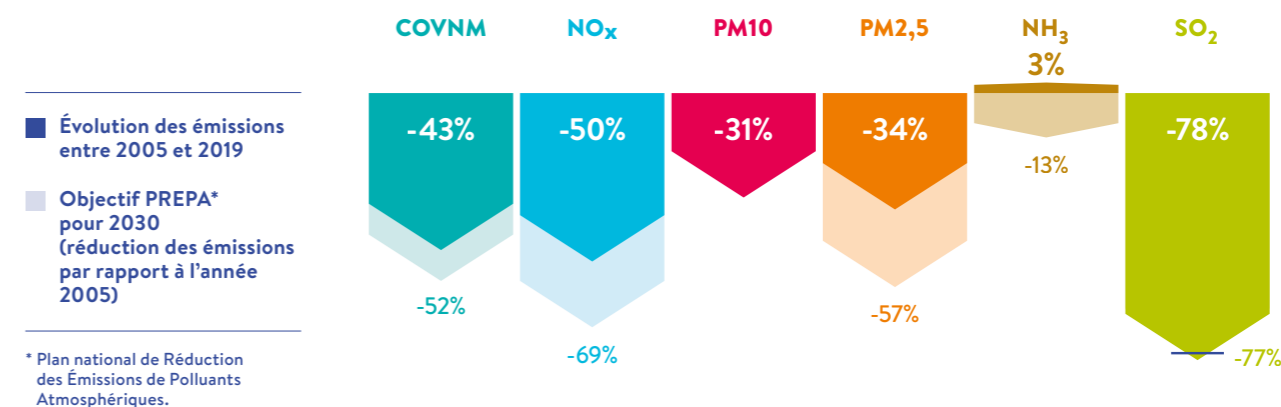
* Source : Observatoire régional climat air énergie Auvergne-Rhône-Alpes (ORCAE).



Contribution de la Loire dans les émissions régionales de chacun des polluants (2019)



Les émissions de polluants de l'air depuis 2005 dans la Loire



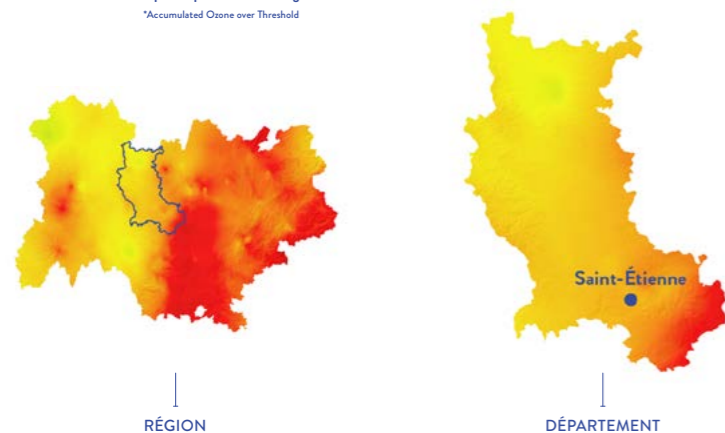


QUALITÉ DE L'AIR ET EFFETS SUR LA BIODIVERSITÉ

Une mauvaise qualité de l'air affecte les espèces végétales, les rendements agricoles et aggrave l'allergénicité des pollens. Le changement climatique tendra aussi à augmenter le risque lié à l'exposition aux pollens, notamment pour l'ambroisie, plante allergisante particulièrement problématique en Auvergne-Rhône-Alpes.

1. DES ESPACES NATURELS ET SURFACES AGRICOLES AFFECTÉS

Exposition de la végétation à l'ozone dans la Loire en 2021

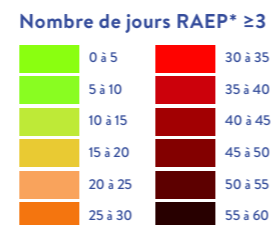
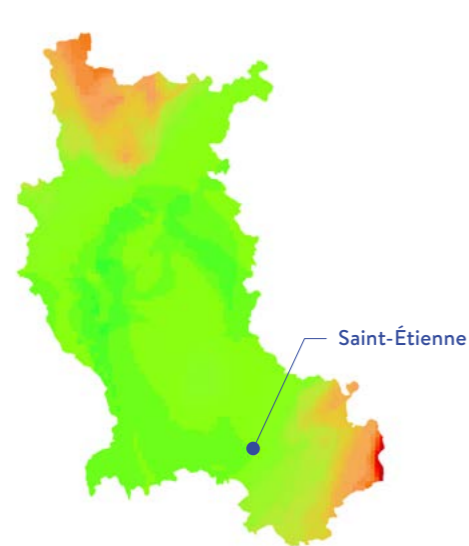


- 4 805 km²** Surface du département
- 4 458 km²** Surface de la zone écosystème dans le département
- 91 km²** Surface de la zone écosystème en dépassement dans le département
- 93%** Part de la zone écosystème dans le département
- 2%** Part de la zone écosystème en dépassement dans le département

* Une zone qualifiée d'écosystème correspond à la partie du territoire hors zone urbaine. Cela permet de caractériser les zones avec de la végétation (espaces naturels, cultures, etc.) pouvant être affectées par de la pollution à l'ozone.

2. ALLERGIES LIÉES AUX POLLENS : L'AMBROISIE, UN FLÉAU EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Modélisation du risque allergique lié à l'ambroisie en 2021 pour la Loire



*Risque d'Allergie lié à l'Exposition aux Pollens

La Loire reste relativement épargnée, mais entourée de l'Allier et du Rhône où l'ambroisie est bien installée, sa situation est fragile. Le nombre de jour maximum touché par un risque allergique égal ou supérieur à 3 (sur 5) est proche de 30 au nord du département.

